

24
Mr. Brewster

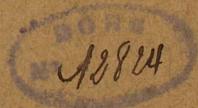
G. Lot

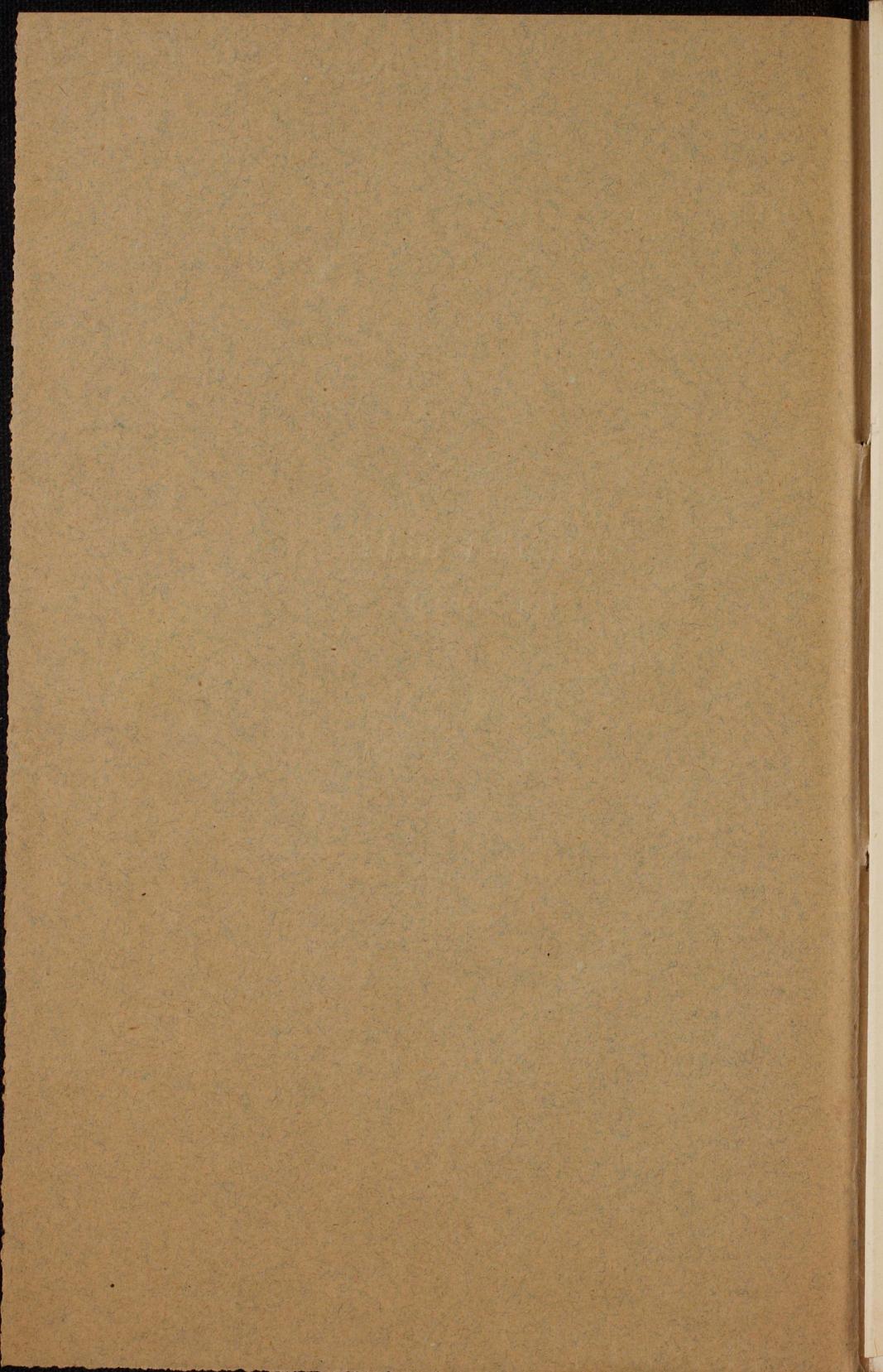
FERDINAND LOT

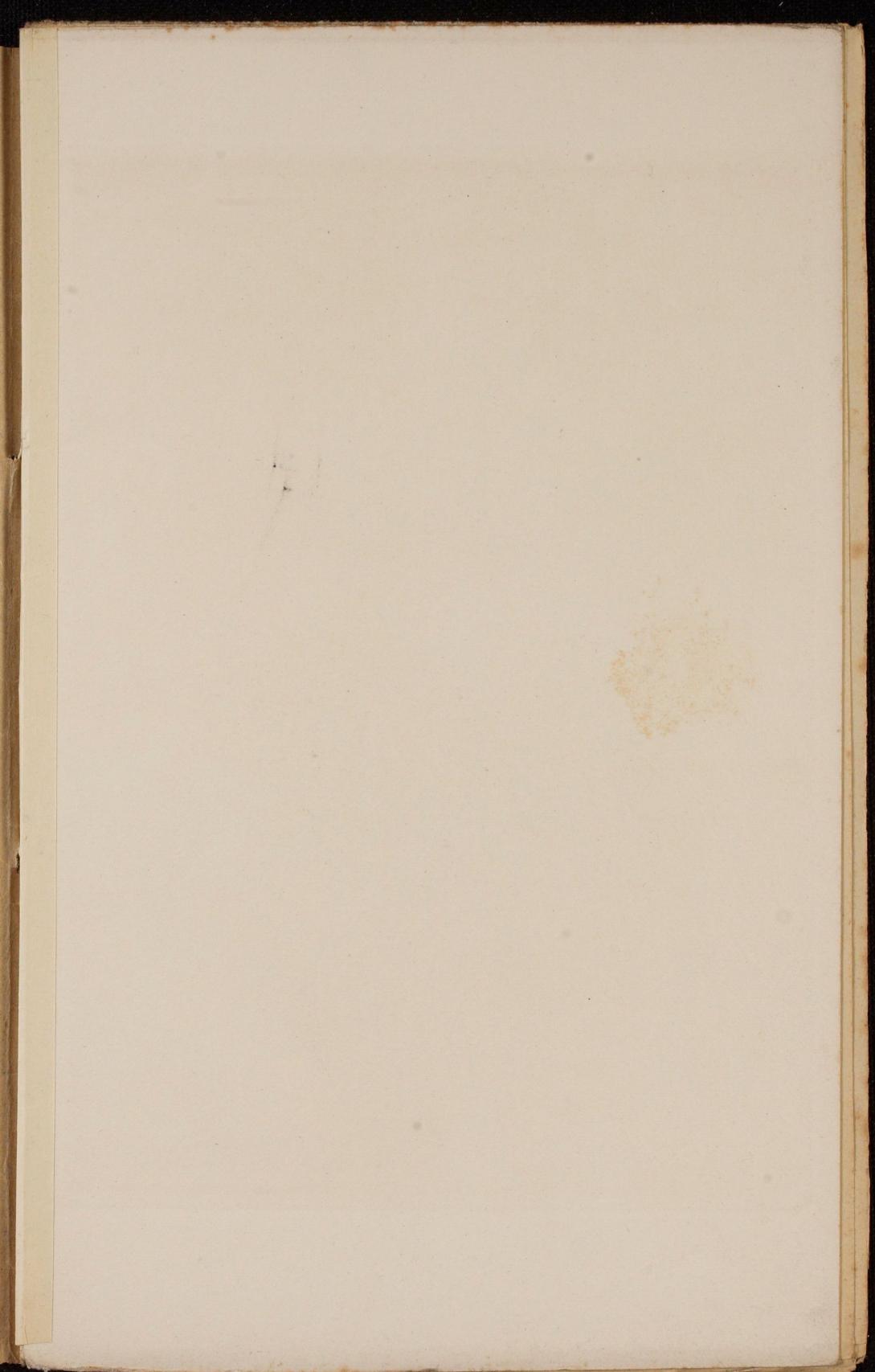
ARTHUR GIRY

(1848-1899)

LÉGS
Auguste D'UTAIS
1859-1926









Héliog. Dujardin. Paris



ARTHUR GIRY.

LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926

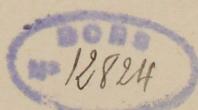
Arthur Giry, qu'une fin prématurée⁽¹⁾ a ravi, le 13 novembre 1899, à la science et à l'affection de ses amis et élèves, a appartenir trente ans à notre École, soit comme étudiant, soit comme professeur. Quels qu'aient été les mérites — et ils sont grands — de son enseignement dans d'autres établissements scientifiques⁽²⁾, on peut affirmer qu'il réserva pour l'École des hautes études le meilleur de ses pensées et de son activité.

Quand les cours de l'École s'ouvrirent, en novembre 1868, Giry fut un des premiers à s'y faire inscrire. Il était élève de l'École des chartes. Cet établissement avait rendu à l'érudition médiévale l'immense service de la sauver de la ruine et d'instituer une tradition. Mais, à la fin de l'Empire, par suite d'une organisation défectueuse, il donnait à ses élèves plutôt le goût de l'érudition que les éléments d'une véritable culture scientifique. Malgré sa jeunesse — il n'avait que vingt ans⁽³⁾ — Giry comprit qu'il y avait beaucoup à apprendre ailleurs. Pendant quatre années il étudia la critique des textes narratifs sous la direction

⁽¹⁾ Les discours prononcés sur sa tombe se trouvent en partie dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* et la *Bibliothèque de l'École des chartes*. Ils ont été réunis au complet, par les soins de M. Paul Meyer, en une brochure in-8°, de 21 pages (Nogent-le-Rotrou, impr. Daupley-Gouverneur), avec un portrait en heliogravure, exécuté par M. Dujardin, d'une ressemblance parfaite. Voir aussi la notice de M. Gabriel Monod dans la *Revue historique* (LXX, janvier-février 1900, p. 103-10).

⁽²⁾ Son enseignement à la fois à l'École des chartes et à l'École des hautes études a été retracé en termes excellents par M. Maurice Prou dans sa *Leçon d'ouverture du cours de diplomatique*, publiée dans la *Revue internationale de l'Enseignement* du 15 mars 1900. Je ne sais si l'enseignement de Giry à la Faculté des lettres (1881-1885) a fait l'objet d'une notice.

⁽³⁾ Il était né à Trévoux, le 29 février 1848, mais sa famille était d'origine provençale comme il l'apprend dans la *Grande Encyclopédie* (v° Giry) et comme le dénote son nom.



de M. Gabriel Monod⁽¹⁾, qui introduisait en France cette discipline qu'il avait apprise à Göttingue, à l'école de Waitz. En 1873-1874, je vois encore Giry inscrit à la conférence de M. Thévenin, également élève de Waitz. Ces laborieuses études furent interrompues naturellement par la guerre de 1870-1871. Giry fit la campagne dans la 2^e armée de la Loire comme capitaine des mobiles de l'Yonne.

En juillet 1874, M. Roy, maître de conférences d'histoire, demanda un congé d'une année pour aller compléter ses connaissances en Allemagne. Sur la proposition de M. Monod, qui avait appris à apprécier à sa valeur son disciple devenu son ami, la section désigna Giry comme suppléant, bien qu'il ne fût pas encore élève diplômé (il ne le fut que le 10 janvier 1875). La manière dont il s'acquitta de ses fonctions décida l'École à créer une nouvelle conférence d'histoire (6 février 1877), dont Giry fut chargé sous le titre de maître de conférences, puis (26 octobre 1892) de directeur adjoint.

Le jeune savant avait pris comme sujet de ses recherches l'étude des institutions municipales de la France au moyen âge, et il devait les poursuivre à l'École pendant treize années. Un tel choix fut peut-être pour surprendre ses amis au début de son entreprise. A l'École des chartes il paraît avoir été surtout sous l'influence de Quicherat⁽²⁾. Il fut un des rares élèves (trois ou quatre en tout) qu'ait formés le célèbre archéologue. Tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à ses leçons en ont gardé un souvenir lumineux. Cet enseignement admirable n'avait d'autre écueil que sa perfection même. Il semblait que la science de l'archéologie médiévale fût faite, tout au moins arrêtée dans ses grandes lignes et

⁽¹⁾ Giry s'est plu à rappeler ce qu'il devait à l'enseignement de son maître et ami. Voir *Etudes d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod* (Paris, Alcan, 1896, in-8°, p. 107-108).

⁽²⁾ Il a consacré à Jules Quicherat une notice qui est un modèle. Elle a paru dans la *Revue historique*, XIX, p. 241-264, et a été tirée à part, ornée d'un portrait du maître et accompagnée d'une bibliographie critique (déjà publiée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, XLIV, 316-360), Paris, 1889, in-8°, 70 pages.

qu'il n'y eût plus qu'à glaner. Cette opération souriait peu aux élèves. D'ailleurs Quicherat était loin de les encourager dans la voie de l'archéologie, et c'est un fait notable que, tant que le maître vécut, aucune thèse archéologique ne put sortir de l'École des chartes. Cette influence stérilisante des hommes éminents est un des traits caractéristiques de l'érudition française; innombrables en sont les exemples dans toutes les branches de la science. Aussi, bien que ses préférences premières se fussent portées vers l'archéologie (et il lui resta toujours fidèle au fond du cœur), Giry dut choisir ailleurs un sujet de thèse. J'imagine que lorsqu'il arrêta son choix sur l'étude du cartulaire de l'église de Notre-Dame de Saint-Omer⁽¹⁾, il le fit sans enthousiasme et pour se débarrasser d'une formalité indispensable. Ce travail, qu'il intitula *Prolegomènes du cartulaire de l'église de Notre-Dame de Saint-Omer*, fut jugé sans doute un travail estimable, mais rien de plus. Giry eût pu le publier. Il n'en fit rien; il utilisa seulement ses notes pour faire paraître un mémoire intitulé *Les Châtelains de Saint-Omer, 1042-1386*⁽²⁾. C'est que cet esprit réfléchi s'était aperçu, à propos de la commune de Saint-Omer, que toute l'histoire des institutions municipales en France était à refaire ou, pour mieux dire, à faire. Personne chez nous ne s'en doutait. On s'imaginait qu'Augustin Thierry avait épuisé le sujet. Il l'avait entamé. Dans cette forêt vierge, Thierry n'avait pas percé ces longues allées qui permettent aux successeurs une exploration plus fructueuse et moins pénible. Il s'était contenté de tracer quelques pistes et trop souvent elles n'aboutissaient qu'à égarer le chercheur. Augustin Thierry, quels que fussent ses mérites, n'avait presque rien d'un véritable érudit. C'était un romantique qui considérait l'histoire comme un genre littéraire à renouveler. Son talent même fut désastreux aux périodes qu'il entreprit

⁽¹⁾ Encore élève à l'École des chartes, il fut désigné pour classer les archives de la ville de Saint-Omer. C'est au cours de cette tâche qu'il prit conscience de l'intérêt de l'histoire des institutions municipales. Mais, on le voit, le hasard joua le principal rôle.

⁽²⁾ Dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, XXXV (1874), p. 325-355, et XXXVI (1875), p. 91-117.

de traiter. Ses livres donnaient au public l'illusion qu'il y avait quelque chose de fait, alors qu'il n'y avait que des tableaux pittoresques et d'agréables anecdotes.

Giry comprit qu'avant de tracer des tableaux d'ensemble et de produire des théories, il fallait étudier patiemment et méthodiquement les faits. Une série de monographies poussées dans le détail était le soubassement nécessaire pour éléver l'édifice.

Les archives de la ville de Saint-Omer lui fournissaient de riches matériaux pour l'examen d'une commune du Nord. Il choisit l'histoire municipale de cette ville comme sujet de sa conférence. Mais, sans la méthode comparative, l'étude des institutions municipales serait frappée de stérilité. Aussi, dans ce premier cours, porta-t-il son attention sur les institutions des principales villes du nord de la France et du midi de la Belgique. En 1874-1875, il étudia non seulement Saint-Omer, mais Gand, Cambrai, Amiens, Senlis, etc. La conférence produisit presque aussitôt deux travaux importants; l'un est l'œuvre du professeur lui-même, *l'Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIV^e siècle*⁽¹⁾; l'autre, *l'Histoire des institutions municipales de Senlis*⁽²⁾, est dû à l'un de ses premiers auditeurs, Flammermont, et faisait honneur à la fois à l'élève et au maître qui l'avait inspiré. Quant au premier, s'il n'est pas sans défaut et sans quelques erreurs, d'ailleurs inévitables, on peut dire néanmoins qu'il marque une date dans l'étude des institutions du moyen âge en France. Jamais les institutions d'une ville n'avaient été chez nous l'objet d'une étude aussi complète, aussi approfondie, aussi pénétrante.

Giry avait trouvé sa voie. A partir de ce moment, il va explorer

⁽¹⁾ Paris, 1877, in-8° (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, vol. XXXI). Dans la pensée de l'auteur, ce livre n'était pas le seul qui dût sortir de cette première conférence. Dans la préface de *l'Histoire de Saint-Omer*, datée juin 1877, p. XII, il annonce un travail sur les *Institutions municipales des villes du Nord*, «qui, je l'espère, ne tardera pas à paraître». C'est évidemment dans sa pensée le développement du cours de l'année 1874-1875. On retrouve dans ses papiers une vingtaine de leçons rédigées.

⁽²⁾ Paris, 1881, in-8° (*ibid.*, vol. XLV).

ce grand sujet avec la persévérance infatigable, l'activité tranquille et inépuisable que nous lui avons tous connues. Chaque année ses vacances sont employées à dépouiller méthodiquement les Archives départementales, municipales et autres de la France et des pays voisins. La récolte des documents fournit la matière des conférences de l'année suivante. L'organisation municipale de Rouen et des villes normandes, poitevines, saintongeaises et gasconnes qui reçurent des institutions similaires, occupèrent les années 1875-1876, 1876-1877, 1880-1881. Les deux volumes qui furent le fruit de cette longue enquête⁽¹⁾ parurent en 1883 et 1885. Au témoignage d'un juge difficile (M. Paul Meyer), « c'est un livre plein de découvertes, où l'on ne sait si l'on doit admirer davantage la solidité de la doctrine ou l'étendue de l'information ». Giry est en pleine possession de la méthode historique, son talent a atteint sa maturité. Il est désormais reconnu comme le maître en France dans cette branche capitale de notre histoire.

Le sud-ouest de la France se trouvait traité en partie dans les *Établissements de Rouen*. L'examen de cette région se compléta par l'étude de la Guyenne, et particulièrement de Bordeaux (en 1876-1877). Le reste du Midi, Languedoc et Provence, et le Centre (Périgord, Limousin, Auvergne, etc.), ne prit pas moins de cinq années (1877-1878, 1878-1879, 1879-1880, 1880-1881, 1881-1882). Le professeur avait, du reste, compris son sujet de la manière la plus large. Je le vois étudier la condition des personnes et des terres, les justices épiscopales, les paix et trêves de Dieu, les *salvetates* des XI^e et XII^e siècles, les relations des villes du littoral de la Méditerranée entre elles et avec les villes italiennes, le curieux office du *podestat*, etc. Ce fut, en réalité, l'examen de tout l'état social du midi de la France⁽²⁾.

(1) *Les Établissements de Rouen, études sur l'histoire des institutions municipales de Rouen, Falaise, Pont-Audemer, Verneuil, la Rochelle, Saintes, Oléron, Bayonne, Tours, Niort, Cognac, Saint-Jean-d'Angély, Angoulême, Poitiers, etc.,* forment les volumes LV et LIX de la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes études*.

(2) Il est infiniment regrettable que Giry n'ait jamais trouvé le temps de rédiger les résultats acquis. Il en eût tiré la matière de plusieurs volumes entière-

Les pays au nord de la Loire ne furent point négligés, cependant, durant cette période. Le texte des coutumes de Verneuil et Pontorson fit l'objet de deux cours en 1877-1878 et 1884-1885, en vue d'une édition critique. Pour l'Est, la coutume de Beaumont-en-Argonne fut étudiée en 1877-1878. Au cœur même de la France septentrionale, l'histoire des villes de Tours, Chartres, Orléans, Étampes, etc., fut passée en revue en 1882-1883, ainsi que les célèbres coutumes de Lorris (1877-1878 et 1881-1882).

Le cycle des institutions municipales de la France se trouvait de la sorte presque entièrement achevé. En 1885-1886 Giry donna à ses élèves un exposé d'ensemble de l'état de la science, puis reprit l'étude détaillée de la région du Nord, point de départ de ses travaux. L'étude de la Charte dite de Saint-Quentin fournit la matière à un troisième travail du professeur, intitulé *Étude sur les origines de la commune de Saint-Quentin*⁽¹⁾, lequel forma l'introduction du tome I^e des *Archives anciennes de Saint-Quentin*. Ce mémoire, suggestif à divers égards, avait entre autres mérites celui de rectifier tout le système de filiation des chartes de la région picarde. L'année suivante (1886-1887) fut employée à l'examen des textes de 1163 et 1238 de la *Loi de Vervins*. Les résultats de cette étude ne paraissent pas avoir été rédigés.

Entre temps, le professeur avait trouvé moyen de tourner au profit de la science une de ces absurdes thèses d'agrégation qu'on infligeait aux malheureux étudiants, il y a encore si peu de temps. Le programme de 1884-1885 portait⁽²⁾ comme sujet : *Étudier, surtout d'après les ordonnances et les actes du Parlement, les rapports de la royauté avec les villes de France depuis l'avènement de Philippe Auguste jusqu'à la mort de Philippe le Bel.*

ment neufs. Quelques-unes de ses conférences du début de l'année ont été rédigées en forme de «leçons d'ouverture», mais elles sont restées manuscrites, ainsi qu'une masse de fiches de bibliographie, d'extraits, de dépouillements, d'appréciations critiques sur divers ouvrages concernant le Midi, etc.

⁽¹⁾ Saint-Quentin, 1887, in-4°, 83 pages.

⁽²⁾ Voir le *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique*, du 23 août 1884, n° 611, p. 284.

Une seule personne en France était à même de le traiter scientifiquement. Giry accepta de l'examiner pour les candidats à l'agrégation d'histoire. Les textes qui avaient servi pour cette étude furent par lui réunis en recueil et parurent en 1885 (Paris, Picard, in-8°) sous le titre *Documents sur les relations de la royauté avec les villes de France de 1180 à 1314*. Ce recueil répondait aux besoins du public et s'épuisa rapidement. Sa réimpression est depuis longtemps désirée.

Signalons enfin des *Études sur l'histoire du commerce et de l'industrie dans l'occident de l'Europe au moyen âge* qui firent l'objet d'une conférence en 1883-1884. On y étudia, en prenant pour point de départ un ouvrage de Jules Quicherat resté malheureusement inachevé et inédit⁽¹⁾, le commerce et l'industrie de la laine qui a joué un rôle capital dans l'histoire des villes du moyen âge, les corporations, les gildes, etc. Ce cours, on le voit, se rattachait étroitement aux précédentes études sur l'histoire des villes.

Pendant ces treize années, les plus belles peut-être et les plus fécondes de sa carrière, Giry avait formé de nombreux élèves⁽²⁾ dont quelques-uns devaient publier des travaux de valeur. Citons entre autres, outre la thèse de Flammermont dont il a déjà été parlé, *l'Histoire de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIII^e siècle*⁽³⁾, par Abel Lefranc, d'une érudition si élégante ; *Les*

⁽¹⁾ En 1877, Giry en annonçait l'apparition prochaine (*Hist. de Saint-Omer*, p. 352). A la mort de Quicherat il devait publier ce travail resté inachevé, auquel il avait lui-même collaboré. Ce projet n'eut pas de suite. Les éditeurs firent, nous dit-on, la sourde oreille.

⁽²⁾ Je compte un peu plus de cent élèves et auditeurs. C'est là un chiffre relativement élevé. Beaucoup ont suivi les conférences pendant trois et quatre ans. Dans la seconde période (1887-1899), je relève une cinquantaine de noms nouveaux, mais en ne tenant compte que de ceux qui ont participé aux conférences par un travail personnel. La durée de présence n'est pas moins longue, au contraire ; certains ont collaboré aux travaux du professeur pendant cinq et six années. Le nombre total des auditeurs de Giry, à l'École des hautes études, a dû atteindre environ le chiffre de 250, dont un bon tiers, sinon la moitié, s'est livré à l'École à un travail personnel. Les étudiants qui ont suivi les cours d'agrégation à l'École (il n'en a fait qu'à deux ou trois reprises) ne sont pas compris dans ces chiffres.

⁽³⁾ Paris, 1888, in-8° (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, vol. LXXV).

ARTHUR GIRY.

coutumes de Lorris⁽¹⁾ et leur propagation aux XII^e et XIII^e siècles, de Maurice Prou, qui, au rapport du maître, témoignaient « d'un sens critique très développé et de beaucoup de maturité d'esprit ». Un grand nombre de textes de coutumes du midi de la France, restés inédits, furent publiés par Rébouis⁽²⁾.

D'autres travaux entrepris par : Farges, *Les institutions municipales de l'Auvergne*⁽³⁾; Brutails, *Élection et organisation des corps municipaux dans le sud-ouest de la France aux XIII^e et XIV^e siècles*; Grandjean, *Organisation municipale de Toulouse au moyen âge*⁽⁴⁾; Étienne, *Gouvernement et administration de la ville d'Orléans, XII^e-XVIII^e siècles*; Gerbaux, Deloncle, Platon, Kohler, d'autres encore, sont malheureusement demeurés inédits ou inachevés, peut-être faute d'encouragement.

C'est qu'à partir de 1887 l'activité de Giry prenait une tout autre direction. Sans délaisser ce genre d'étude qu'il ne perdit jamais de vue, il cessa d'y consacrer ses conférences de l'École des hautes études et donna ses douze dernières années à la diplomatie et à l'historiographie carolingiennes.

Il s'était déjà trouvé amené à la diplomatique par l'étude même des communes. Les plus anciens monuments de l'histoire des villes sont représentés par des actes royaux et privés. Mais, trop souvent, leur authenticité donne lieu aux plus graves réserves. Sur ce terrain, Giry n'avait en France aucun guide. La science diplomatique n'y avait point fait de progrès réel depuis

⁽¹⁾ Voir *Nouvelle Revue historique du droit français*, 1884, 140-209, 267-320, 441-457, 523-556.

⁽²⁾ Dans la *Nouvelle Revue historique de droit français*, années 1889 et suivantes.

⁽³⁾ La substance de ce travail a passé dans l'article *Auvergne* de la *Grande Encyclopédie* et dans les articles sur les localités de cette province (*ibid.*), dans le chapitre « histoire » du livre intitulé *Le Cantal*, avec la collaboration de M. Boule (Paris, 1898, in-18). De plus, l'auteur m'annonce son intention de publier au moins un article sur les coutumes de Murat.

⁽⁴⁾ Ici il y eut négligence de l'auteur. Quicherat et Giry avaient trouvé le mémoire excellent puisqu'ils avaient proposé à M. Grandjean de l'imprimer tel que. Celui-ci s'y refusa, probablement sous l'influence de ce dilettantisme qui stérilise les trois quarts des « chartistes ».

Mabillon. Le remarquable travail de M. Delisle sur Philippe Auguste⁽¹⁾ n'embrassait qu'un règne, et pour la période antérieure, du vi^e au xii^e siècle, un seul homme en France, Jules Quicherat, eût été capable de poser des règles de critique. Mais son activité avait un champ immense où se déployer et il ne put que montrer en passant ce qu'il eût su faire⁽²⁾. Giry dut chercher des modèles et des guides à l'étranger. En Allemagne, Sickel et Ficker venaient justement de tirer la diplomatique de la torpeur où notre École des chartes⁽³⁾, une école *spéciale* pourtant, avait laissé tomber cette science. Ils venaient de la renouveler de fond en comble et d'instituer enfin une *méthode*. Leurs travaux restaient peu connus dans le pays où avait pris naissance la diplomatique. En 1878-1879, 1879-1880, 1880-1881, 1882-1883, 1887-1888, Giry crut devoir consacrer une de ses conférences à exposer les travaux de Sickel⁽⁴⁾, de Ficker, de Mühlbacher, etc., à vérifier leurs assertions et à les passer au crible. Il joignit à cet examen celui de la sigillographie carolingienne (1885-1886). A deux reprises (1880-1881, 1885-1886), il descendit dans l'étude des actes des souverains français jusqu'aux règnes de Charles VI et Charles VII. Enfin la diplomatique des chartes privées et des actes des souverains provinciaux (Blois et Chartres, Poitou, Anjou, Normandie, Flandre, etc.), encore imparsaite à l'heure actuelle, l'occupa fort souvent (ainsi en 1881-1882, 1882-1883, 1885-1886, 1886-1887 et le premier semestre de 1887-1888). En sorte que, lorsqu'il prit, à l'École des chartes, la suppléance (1883-1884), puis la succession (27 mars 1885) de M. de Mas-

⁽¹⁾ Catalogue des actes de Philippe Auguste avec une introduction sur les sources, les caractères et l'importance historique de ces documents. Paris, 1856, in-8°.

⁽²⁾ Dans sa Critique des deux plus anciennes chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, Paris, 1865, in-8°. (Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes, 6^e série, t. I.)

⁽³⁾ Notons cependant que c'est là que Sickel apprit les premiers éléments des sciences auxiliaires de l'histoire.

⁽⁴⁾ Giry fit un long exposé de la méthode de publication des *Diplomata regum et imperatorum Germaniae* de cet érudit, dans la Bibliothèque de l'École des chartes, XLI, 1880, 396-405.

Latrie dans la chaire de diplomatique, on peut affirmer qu'il était préparé parfaitement à cette tâche par son enseignement de l'Ecole des hautes études et aussi celui de la Faculté des lettres⁽¹⁾.

De bonne heure il se sentit piqué du désir de s'affirmer sur ce terrain. Dans la refonte totale des *Regesta chronologica diplomatica Karolorum* de Johann Friedrich Böhmer, que dirigeait M. Engelbert Mühlbacher, les Carolingiens français étaient laissés de côté à partir de 840. Giry eut l'ambition de combler cette lacune. Dans l'été de 1880, il entreprit de dresser un catalogue raisonné de Charles le Chauve. Deux de ses élèves, MM. Omont et Bénét, se joignirent à lui. Le premier se chargeait du déchiffrement des notes tironiennes, le second collationna quelques diplômes des Archives nationales. L'année suivante (1880-1881) fut consacrée, en partie, à l'étude d'un certain nombre de diplômes de Charles pour les abbayes de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Martin de Tours, Marmoutier, Cormery, Cluny, Saint-Hilaire de Poitiers, et on continua la collation des documents conservés aux Archives nationales. En 1881-1882, on passa en revue les grands recueils de diplômes et chartes publiés depuis le XVII^e siècle, et il y eut encore quelques exercices pratiques. Puis le travail subit un temps d'arrêt. Giry comprit qu'il fallait se rendre compte de ce qu'il y avait d'originaux et de cartulaires dans les archives départementales, communales et autres de la France, ainsi que dans les pays voisins. C'était une enquête immense. Il avait peu de loisirs, pas de collaborateurs, aucune subvention. Ces considérations ne l'arrêtèrent pas. Avec son énergie tranquille, il résolut de se mettre seul à la tâche. Durant douze années (1884-1895), il économisa sur ses modestes appointements pour subvenir aux frais de ses

(1) Il y fut chargé de l'enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire, de 1881 à 1885. M. Henri Sée, professeur à l'Université de Rennes, qui a suivi ses conférences de paléographie et bibliographie à la Faculté des lettres en 1884-1885, veut bien m'écrire qu'elles étaient goûtées des étudiants auxquels elles étaient fort utiles. Ils y étaient relativement nombreux, en dépit des préoccupations d'exams et de concours.

innombrables voyages en province et à l'étranger, et employa ses vacances à dépouiller quelques centaines de fonds d'archives.

Pendant le second semestre de 1887-1888, un certain nombre d'élèves (MM. Eckel, Labande, Lot, Mazerolle, Poëte, Sœhnée, Travers, Vernier) lui proposèrent de continuer le Régeste des Carolingiens français jusqu'en 987 et s'offrirent à l'aider dans les dépouillements. En outre, chacun d'eux entendait compléter le travail de diplomatique par l'étude des sources narratives, de manière à donner en France un pendant aux excellents *Jahrbücher* entrepris en Allemagne pour l'histoire de l'empire franc et de l'empire romain-germanique⁽¹⁾. De son côté, le professeur compléterait son Régeste sur Charles le Chauve par les Annales du règne de ce souverain. Cette double série de travaux devait se poursuivre à l'École des hautes études et être imprimée à ses frais. Chacun des collaborateurs écrirait, sous sa responsabilité propre, les annales d'un règne, tout en soumettant son manuscrit, comme de juste, à l'examen du professeur et en s'aidant de ses conseils et de ceux de ses camarades. Quant aux dépouilements à effectuer pour les Régestes, ils devaient prendre nécessairement une forme impersonnelle. Tout d'abord il fut décidé que l'on procéderait dans l'étude des diplômes non point par ordre chronologique, mais par ordre topographique. On prit une par une chacune des grandes provinces ecclésiastiques de la Gaule. Dans chacune d'elles on étudia les évêchés qui la composaient; dans chaque évêché, les abbayes carolingiennes du ressort. Cette méthode offre des avantages éclatants. Les diplômes d'un même souverain, et à plus forte raison de plusieurs rois,

⁽¹⁾ A la Faculté des lettres, M. Lavisse signalait depuis longtemps ces réertoires de faits si précieux pour l'historien et il engageait chaleureusement ses auditeurs à imiter nos voisins. Les étudiants applaudissaient et se gardaient d'en rien faire, avec pleine raison. Le «candidat» assez fou pour obéir à ces conseils aurait échoué aux examens faute de «préparation». Le *Louis VIII* de Petit-Dutaillis (Paris 1894, vol. CI de la *Bibl. de l'École des hautes études*) fait une exception. Encore est-elle plus apparente que réelle, car cet érudit a appartenu à l'École des chartes et à celle des hautes études aussi bien qu'à la Faculté des lettres et a entrepris ce grand ouvrage à l'instigation de Giry autant que de Lavisse.

rendus en faveur d'un même établissement ecclésiastique (évêché ou abbaye), au cours d'une longue période (840-987), s'éclairent mutuellement. Toute anomalie dans le protocole ou la teneur ressort avec une vive lumière de la comparaison des textes. En outre, il est très facile d'établir avec ce procédé la filiation des textes, car il arrive souvent qu'un acte du x^e siècle ne fait que reproduire un diplôme du ix^e siècle et même le copie littéralement, ou bien lui apporte des modifications dont l'examen même peut être fort instructif. Le procédé favori des diplomates allemands consiste, on le sait, dans l'étude des particularités de style propres à chaque notaire royal. Ce procédé, qui rend les plus grands services à la critique quand on est en présence de chancelleries bien organisées (comme sous Louis le Pieux, les Ottos, etc.), n'eût pas produit ici de bons résultats. En effet, tout donne lieu de croire qu'après Charles le Chauve et Louis II, il se produisit une profonde perturbation dans l'organisation du *palatium*. La chancellerie fut désorganisée et même, à plus d'une reprise, disparut. Les actes finirent par être rédigés par l'impétrant lui-même (évêché ou abbaye). Le plan de Giry est donc, en l'espèce, excellent, disons même que c'est le seul admissible pour l'époque carolingienne française.

Les dépouillements et l'étude des actes de la province de Reims, la plus importante de France à cette époque, employèrent deux conférences par semaine pendant trois années (2^e semestre de 1887-1888, 1888-1889, 1889-1890, et en partie 1890-1891). Dans la première, les élèves rendaient compte des dépouillements des manuscrits et imprimés qu'ils opéraient à Paris, aux Archives et à la Bibliothèque nationale; le professeur exposait le résultat des voyages qu'il faisait en province, à chaque instant, souvent entre deux conférences, et distribuait la tâche pour la semaine suivante. La seconde conférence était affectée à la lecture et à l'étude des actes concernant un même établissement. Le professeur lisait et commentait les diplômes de Charles le Chauve, les élèves ceux des autres rois suivant leur ordre (Louis II, Carloman, Eudes, Charles le Simple, etc.). Une troisième conférence avait pour objet de dresser un catalogue cri-

tique des sceaux carolingiens (avec la collaboration de M. F. Mazerolle), puis d'étudier les capitulaires des Carolingiens français⁽¹⁾ (avec M. Clotet). Les provinces de Trèves, Mayence, Cologne⁽²⁾, Rouen ne prirent que fort peu de temps. Dans la province de Sens, les diocèses de Sens, Auxerre, Chartres, Orléans, Nevers, Troyes⁽³⁾ furent traités au cours des années 1891-1892 et 1892-1893. Mais le diocèse de Paris arrêta fort longtemps la marche en avant. Commencé à la fin de 1892-1893, il employa les années 1892-1893, 1893-1894, 1894-1895 et une partie de 1895-1896. L'étude des grandes abbayes de Saint-Germain, de Saint-Denis⁽⁴⁾ et surtout de Saint-Maur-des-Fossés⁽⁵⁾ avait exigé un temps considérable.

⁽¹⁾ Il est possible qu'au début Giry ait eu quelque velléité de publier une édition des capitulaires. Ce projet fut naturellement arrêté par la publication de Boretius et Krause. Sur cette matière, il n'a produit qu'une courte note : *D'un capitulaire perdu de Louis le Pieux, relatif aux cloîtres de chanoines, dans les Études... dédiées à Gabriel Monod* (Paris, Alcan, 1891, in-8°), p. 108-113.

⁽²⁾ Un long mémoire sur l'abbaye de Waulsort où Giry arrivait, croyait-il, à des résultats nouveaux, est resté inachevé. On verra s'il est possible de le terminer et de le publier.

⁽³⁾ Rappelons à ce propos la reconstitution des *Documents carolingiens de l'abbaye de Montieraney*, dans les *Études... dédiées à Gabriel Monod*, 1896, p. 122-136.

⁽⁴⁾ Giry avait étudié à fond l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis pendant plusieurs siècles. Il n'a publié de ses recherches que le travail suivant : *La donation de Rueil à l'abbaye de Saint-Denis, examen critique de trois diplômes de Charles le Chauve* (dans les *Mélanges Julien Havet*, 1895).

⁽⁵⁾ Cette abbaye, ainsi que Saint-Maur-sur-Loire, a donné la matière d'un long mémoire qui, nous l'espérons, ne restera pas inédit.

Il fit connaître une partie des observations que lui suggérait la *Vie de saint Maur* du Pseudo-Faustus, dans une séance de la Société de l'École des chartes le 27 février 1896 (voir *Bibl. de l'École des chartes*, 1896, p. 149-152), et un compte rendu de deux ouvrages où il est question de la vie de saint Maur par l'abbé Malnory et dom Beda Plaine (dans *le Moyen Âge*, 1896, p. 62-64). En outre il inséra dans la *Bibl. de l'École des chartes*, en 1895 (p. 509-517), un mémoire intitulé : *Dates de deux diplômes de Charles le Chauve pour l'abbaye des Fossés*. Enfin il présenta avec quelques observations, à l'Académie des inscriptions, les *Fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil du P. de la Croix* (*Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions*, 1899, p. 245-247).

Au cours de l'année 1895, le plan de publication subissait en outre une grave modification. Le projet primitif consistait à donner un Régeste. Sa forme devait être très différente de celle des œuvres de Sickel (*Acta regum Carol.*) et Mühlbacher. Les analyses (en français) des diplômes, très copieuses, de manière à donner toute la substance de l'acte en y joignant l'identification des noms de lieux et de personnages cités, étaient presque des traductions. Elles étaient précédées de la liste, aussi complète que possible, des manuscrits et éditions avec l'indication de la filiation des textes, et, au besoin, d'une étude sur l'authenticité du diplôme et ses rapports avec les actes chronologiquement précédents ou subséquents. On ne devait publier *in extenso* que les actes inédits auxquels la conférence crut bon par la suite de joindre tous les originaux, publiés ou non. Quant aux autres diplômes, on signalait seulement les éditions, en attirant l'attention, comme de juste, sur la meilleure. De la sorte, on espérait ne point grossir démesurément les volumes en préparation, tout en fournant au public érudit l'essentiel.

Mais, pendant ce temps, la direction des *Monumenta Germaniae* se décidait à entreprendre la publication de *tous* les diplômes carolingiens, y compris les souverains français, et dépêchait à Paris M. Dopsch pour commencer ce travail. Il y avait là les germes d'une rivalité regrettable et inutile. M. Giry s'entendit avec le directeur de la publication des *Diplomata*, M. Engelbert Mühlbacher. Celui-ci consentit de fort bonne grâce à cesser de s'occuper des souverains de France, d'Aquitaine et de Provence-Bourgogne, à la condition que ce travail ne resterait pas en souffrance et que chez nous on prendrait l'engagement de le mener à bonne fin. Ce qui fut fait. Il fallait donc entreprendre non plus un Régeste, copieux il est vrai, mais une édition critique de tous les actes des souverains français de 840 à 987. C'était matière à plusieurs volumes. Giry ne crut pas que l'École des hautes études fût en état de supporter cette charge. Sur ces entrefaites, un membre de l'Institut, M. d'Arbois de Jubainville, déplorait que l'Académie des inscriptions laissât en souffrance, depuis de longues années déjà, la publication des *Diplomata* pour

laquelle des matériaux nombreux avaient jadis été recueillis. Lorsqu'il eut connaissance des travaux de la conférence, M. d'Arbois proposa de les mettre sous le patronage de l'Institut, qui, on le sait, possède des fonds abondants. Après quelques hésitations, M. Giry accepta, en dépit des répugnances de quelques-uns de ses élèves à voir attribuer l'honneur de cette entreprise à une compagnie dont la participation n'était que pécuniaire, alors que toute la besogne avait été effectuée, et continuait de l'être, par l'École des hautes études. La publication fut donc mise sous la direction nominale d'un membre de l'Académie des inscriptions, M. de Rozière, qui lui apporta beaucoup d'intérêt et de bonne volonté. Ce savant mourut le 18 juin 1896. Le 4 décembre suivant, M. Giry, dont la publication d'un *Manuel de diplomatique* en 1894, avait grandi la réputation, lui succédait à l'Académie des inscriptions et prenait la direction des *Diplomata*.

Il semblait que cette nomination dût accélérer la marche de la publication. Il n'en fut malheureusement pas ainsi. A mesure que M. Giry avançait dans son entreprise, il en découvrait mieux la complexité et la difficulté. Comme il avait horreur de l'à peu près, il voulait éclaircir à fond l'histoire de chaque abbaye⁽¹⁾, de chaque évêché, en étudiant non seulement les diplômes, mais les sources narratives : chroniques, annales, vies de saints, récits de translation. Il eût ainsi renouvelé l'histoire de la France provinciale dans ses origines. Mais procéder de la sorte entraînait une perte de temps considérable. La province de Tours à elle seule prit trois nouvelles années (1896-1897, 1897-1898, 1898-1899), dont la majeure partie furent consacrées à l'examen approfondi des monuments de l'histoire des abbayes de Saint-

(1) L'absence de bons travaux sur l'histoire des évêchés et des grandes abbayes françaises se fit cruellement sentir au cours de ces recherches. Aussi Giry ne cessa-t-il d'engager ses auditeurs à se consacrer à l'étude critique de ces importants établissements. Ces exhortations n'ont pas été perdues. Quelques-uns de ses meilleurs élèves ont entrepris des travaux considérables : M. Levillain, sur l'abbaye de Corbie; M. Vidier, sur Saint-Benoît-sur-Loire; M. G. de Manteyer, sur l'évêché d'Avignon et les marches de Provence. Le premier, croyons-nous, paraîtra prochainement. M. Giard nous promet une Histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève.

Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus)⁽¹⁾. Chaque année, Giry se berçait de l'espoir de finir dans deux⁽²⁾ ou trois ans, et le but reculait toujours. Quand la mort vint arrêter l'infatigable chercheur, on peut estimer qu'il n'avait pas rempli beaucoup plus de la moitié de sa tâche et que, à la continuer sur le même plan, huit à dix autres années eussent été nécessaires pour l'achever.

La seconde série de ses travaux, les *Annales du règne de Charles le Chauve*, avançait avec lenteur, mais sans à-coup. Depuis l'année scolaire 1890-1891, il y consacrait régulièrement une de ses conférences. Il avait pris comme base les *Annales* dites de *Saint-Bertin* qui sont dues à Prudence de Troyes et à Hincmar de Reims. On les expliquait, puis on les commentait à l'aide des annales contemporaines de Fulde, de Xanten, d'Adon, etc., des lettres des papes, des rois, des particuliers, des diplômes⁽³⁾, etc.

⁽¹⁾ Les résultats ont donné lieu à un volume fort étendu qui, nous l'espérons, pourra être publié dans la *Collection de textes* d'Alph. Picard. Rappelons, en outre, que cet examen a fourni la matière de deux mémoires imprimés dus également au professeur : 1° *Sur la date de deux diplômes de l'église de Nantes et de l'alliance de Charles le Chauve avec Erispoé* (dans les *Annales de Bretagne* de juillet 1898); 2° *Un diplôme royal interpolé de l'abbaye de Marmoutier* (dans *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1898, p. 177-202). Enfin deux autres mémoires concernant les abbayes de Saint-Aubin d'Angers et Saint-Florent de Saumur, viennent de paraître dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVII, 2^e partie, p. 179-248. Signalons encore une note intitulée *Villa Restis*, concernant un diplôme de Saint-Martin de Tours dans les *Études... dédiées à Gabriel Monod*, p. 120-121.

⁽²⁾ La préface qu'il mit en tête des *Derniers Carolingiens*, en novembre 1891, (p. XII) montre quelles illusions il nourrit à cet égard.

⁽³⁾ Ces conférences, en montrant l'insuffisance de certaines publications, provoquèrent quelquefois les élèves à éditer des textes à nouveau. Ils ont pris place dans la *Collection de textes*, dont Giry fut un des principaux fondateurs et directeurs. C'est ainsi que la *Vie de Bouchard le Vénérable d'Eudes de Saint-Maur* fut rééditée par La Roncière en 1892 (*Collection de textes Picard*, vol. XIII); la *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier d'Hariulf*, par F. Lot en 1894 (*Ibid.*, vol. XVII). Dans une période antérieure (1884), Prou avait donné une réimpression du *De ordine palati d'Hincmar*, accompagnée de commentaires excellents (*Bibl. de l'École des hautes études*, vol. LVIII), préparée dans la conférence de M. G. Monod. D'autres éditions sont en préparation : les *Annales*

Les élèves éclaircissaient une portion de règne ou un point particulier d'histoire politique, religieuse, diplomatique, etc., par des travaux personnels dont plusieurs sont dignes de l'impression⁽¹⁾. Après avoir étudié les *Annales de Prudence* jusqu'à 861, les lettres de Loup de Ferrières, les sources de l'histoire de l'abbaye de Saint-Bertin (vie de saints, *Annales Sithienses*, Folcuin, Simon, Jean d'Ypres, les chartes) et de l'église de Reims (Flodoard, les lettres, les sources diplomatiques), le directeur d'études jugea bon de reprendre le règne de Charles le Chauve au début et d'une manière plus approfondie. La correspondance de Loup de Ferrières fut minutieusement étudiée (en 1894-1895 et 1895-1896) de manière à donner lieu à une nouvelle publication⁽²⁾. Il parut en effet ressortir de cet examen que le dernier éditeur s'était

de Flodoard, par Couderc; le *Livre des miracles de Saint-Mesmin* de Letald, par Poëte; la *Vie de Gauzlin d'André de Fleury*, par Vidier; la *Vie du roi Robert le Pieux* de Helgand, par Sœhnée; les *Mémoires de Guibert de Nogent*, par Lefranc et Levillain, etc.

⁽¹⁾ Ont déjà paru : 1^o *Le gouvernement confraternel des fils de Louis le Pieux et l'unité de l'empire* (843-855), par le P. Doizé (dans le *Moyen Âge*, 2^e série, t. II, 1898, p. 253-285). 2^o *Étude sur les relations de Charles le Chauve avec Louis le Germanique et l'invasion de 858-859*, par J. Calmette (*ibid.*, t. III, 1899, p. 121-155). Ce dernier travail sera développé en un volume intitulé : *La Diplomatie carolingienne du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve*. D'autres mémoires suivront, nous en avons l'espérance.

Je me reprocherais à cette occasion de ne point rappeler les remarquables dissertations d'un autre élève de Giry, M. René Merlet, bien qu'il appartienne seulement à l'École des chartes : 1^o l'édition de la *Petite chronique de l'abbaye de Bonneval*, 857-1050 (Chartres, Garnier, 1890); 2^o *Les guerres d'indépendance de la Bretagne sous Nominoe et Erispoe*, 841-851 (Vannes, Lafolye, 1891); 3^o *Les origines du monastère de Saint-Magloire de Paris* (*Bibl. de l'École des chartes*, 1895); 4^o *L'origine de Robert le Fort* (dans les *Mélanges J. Havet* et dans *Revue des questions historiques*, 1899); 5^o *L'émancipation de l'église de Bretagne et le concile de Tours*, 848-851 (dans le *Moyen Âge*, 1898, p. 1-30); 6^o *Les comtes de Chartres, de Châteaudun et de Blois aux IX^e et X^e siècles* (en cours de publication dans *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XII, 1897, p. 59), etc.

⁽²⁾ Nous espérons qu'un des auditeurs de Giry pourra mettre en œuvre les matériaux réunis dans ce but. A propos de Loup de Ferrières, il publia deux notes, sur la date de son abbatiat et sur un passage de la lettre 125, dans les *Études... dédiées à Gabriel Monod*, p. 113-119.

mépris sur les dates de ces importants témoignages de la première moitié du règne. L'étude des *Annales de Saint-Bertin* se poursuivait régulièrement. Les années 850 à 852 furent élucidées en 1893-1894 et 1896-1897; la période 853-861, en 1897-1898; enfin 861-865, en 1898-1899. Deux années suffisaient pourachever cette partie de l'œuvre. Elle était terminée pour les deux tiers. Mais, chose déplorable, le professeur négligea de rédiger ses leçons, en sorte qu'il n'est rien resté de ce grand effort⁽¹⁾. Il est évident qu'il attendait, avant de rédiger⁽²⁾, l'achèvement des *Diplomata* dont le secours est indispensable à l'étude des sources narratives. En effet, si l'on veut bien se rappeler le plan d'études, ces actes étaient examinés selon l'ordre *topographique*. Pour qu'on pût, en vue de l'édition, changer cet ordre en ordre *chronologique*, il fallait de toute nécessité que les actes de la dernière abbaye du dernier évêché eussent été colligés, critiqués et classés. Or l'achèvement des *Diplomata* reculait sans cesse, et, conséquence naturelle, la rédaction des *Annales* s'en ressentait.

Pour les souverains autres que Charles II, les choses purent marcher beaucoup plus vite. Les actes diplomatiques sont ici moins importants et en nombre beaucoup plus restreint. Les élèves qui s'étaient chargés des annales de ces souverains se crurent autorisés en conséquence à ne pas attendre la fin de l'enquête et à procéder d'une manière plus expéditive. Le hasard fit que le dernier sujet dans la série chronologique parut le premier, en 1891⁽³⁾. Vint ensuite (1893) le règne de *Eudes, comte de Paris et roi de France* (882-898), par Édouard Favre⁽⁴⁾, commencé antérieurement sous l'inspiration de M. Gabriel Monod; le *Charles le*

⁽¹⁾ Sinon une traduction des *Annales de Saint-Bertin*, de 840 à 865, accompagnée de renvois à d'autres sources.

⁽²⁾ Giry avait, paraît-il, l'habitude de ne rédiger qu'au dernier moment, quand tout le travail était fait dans sa tête. Il envoyait à l'impression au fur et à mesure qu'il écrivait.

⁽³⁾ *Les derniers Carolingiens, Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991)*, par Ferdinand Lot (vol. LXXXVII de la Bibliothèque de l'École des hautes études).

⁽⁴⁾ *Bibliothèque de l'École des hautes études*, vol. XCIX.

Simple d'Eckel, en 1899⁽¹⁾, le *Louis IV d'Outremer* de Lauer⁽²⁾, en 1900, enfin le *Royaume de Provence sous les Carolingiens*⁽³⁾ de Poupartdin, dont l'impression s'achève en ce moment même. D'autres volumes ne tarderont pas à paraître ou sont en préparation⁽⁴⁾. Quant au plus gros morceau, les *Annales du règne de Charles le Chauve*, les élèves de Giry à l'École des hautes études tenteront, en réunissant leurs efforts, de le mener à bonne fin d'ici deux ou trois ans.

Mais, en ce qui touche les *Diplomata*, l'Institut a cru devoir réclamer ceux des papiers de Giry qui concernaient Charles le Chauve. La direction de cette entreprise est confiée à M. d'Arbois de Jubainville. L'achèvement et la publication des diplômes de *Charles le Chauve* sera l'œuvre d'un des élèves préférés de Giry, M. Maurice Prou. D'autres collaborateurs seront ultérieurement désignés. Désormais, l'École des hautes études ne sera plus directement associée à une œuvre qui avait occupé l'activité de ses élèves pendant nombre d'années⁽⁵⁾.

En terminant cette esquisse de l'activité de notre maître et ami, nous ne pouvons nous défendre d'un regret. Bien que nous ayons eu le privilège de suivre ses leçons dans la seconde partie de sa carrière et en ayons conservé un souvenir inoubliable, nous nous demandons s'il fut bien inspiré le jour où il abandonna pour

⁽¹⁾ *Bibliothèque de l'École des hautes études*, vol. CXXIV.

⁽²⁾ *Ibid.*, vol. CXXVII.

⁽³⁾ *Ibid.*, vol. CXXXI.

⁽⁴⁾ Les règnes de Louis II, Louis III et Carloman sont confiés à M. H. Courteault, des Archives nationales; ceux de Robert I^r et Raoul, à M. Labande, conservateur du Musée Calvet, à Avignon. M. Poupartdin poussera dans un ouvrage postérieur l'histoire du royaume de Provence-Bourgogne jusqu'à son annexion à l'empire romain-germanique, en 1033. La période des premiers Capétiens ne sera pas non plus négligée. L'année 1901 verra sans doute paraître le *Henri I^r*, de M. Sohnée, achevé depuis dix ans, et le *Hugues Capet*, du maître des conférences, enfin le *Philippe I^r* auquel M. Maurice Prou travaille depuis de longues années. On peut espérer de la sorte que, d'ici peu, l'histoire de France sera renouvelée du ix^e au xii^e siècle.

⁽⁵⁾ L'École des hautes études publiera cependant en un fascicule les observations de Giry sur ceux des fonds d'archives qu'il avait étudiés pour les dépotilements concernant les *Diplomata*.

une publication de textes l'histoire des institutio*ns*. Au moment même où il délaissait — momentanément dans son intention, mais en fait pour toujours — ces études où il excellait, il se manifestait en Allemagne⁽¹⁾ un vif mouvement de reprise. Malheureusement, ces recherches prenaient, sous l'influence de certains juristes, une tournure abstraite et dogmatique peu compatible avec le véritable esprit historique. Il eût été bon qu'en France un homme compétent tînt le public au courant de ces importants travaux en apportant aux théories préconçues de leurs auteurs les corrections suggérées par sa longue familiarité avec les textes. Sans doute le mouvement ne s'arrêta pas brusquement. Grâce à l'influence de ses ouvrages, grâce à ses exhortations personnelles, un certain nombre d'élèves de l'École des chartes ou même de la Faculté des lettres⁽²⁾ entreprirent des thèses sur les institutions municipales. On peut citer au premier rang de celles qui ont vu le jour *l'Histoire de Beauvais et de ses institutions municipales jusqu'au xv^e siècle*⁽³⁾ de L.-H. Labande, et aussi *l'Histoire et organisation de la commune d'Agen jusqu'au traité de Brétigny*⁽⁴⁾ d'André Ducom, les *Communautés d'habitants dans la province de Berry* de Maurice Clément⁽⁵⁾, les *Communautés des habitants de Blois jusqu'au commencement du xvi^e siècle* de Jacques Soyer⁽⁶⁾, etc.⁽⁷⁾. Mais ce n'était là

⁽¹⁾ Je me borne à renvoyer à un très bon mémoire de H. Pirenne, *l'Origine des constitutions urbaines au moyen âge* (dans *Revue historique*, t. LIII, LVII et LXVII).

⁽²⁾ M. Henri Séé veut bien me faire savoir qu'il ne s'est décidé à entreprendre sa thèse sur *Louis XI et les villes* qu'après l'avoir consulté et que Giry n'a cessé avec une extrême bienveillance de lui prodiguer des conseils.

⁽³⁾ Paris, imp. nation., 1892, gr. in-8°.

⁽⁴⁾ Agen, V^e Lamy, 1892, in-8° (extr. du *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2^e série, t. XI et suiv.).

⁽⁵⁾ Châteauroux, Majesté et Bouchard, 1893, in-8° (extr. de la *Revue du Centre*, 1890-1893). Rappelons que ce travail, s'il fut encouragé par Giry, fut entrepris à l'instigation de notre regretté maître, M. Adolphe Tardif, comme veut bien me le faire savoir mon ancien camarade, M. l'abbé Clément.

⁽⁶⁾ Ce travail, dont quelques fragments ont paru dans *le Moyen Âge*, année 1893, a été publié chez Alph. Picard (1894). Le même a donné en 1899, dans les *Mém. de la Soc. histor. du Cher*, une étude sur *Un faux diplôme carolingien... concernant l'abbaye de Dèvre, près Vierzon*.

⁽⁷⁾ Parmi les travaux restés jusqu'à cette heure inédits, citons : *l'Histoire*

que des palliatifs et rien ne remplaçait un enseignement donné *ex cathedra*⁽¹⁾.

D'autre part, on peut estimer que les recherches préliminaires entreprises pour la publication des diplômes carolingiens offrent une certaine disproportion entre l'effort et le résultat. En dépit d'un travail acharné, du zèle vraiment remarquable de certains de ses élèves, Giry ne put, en plus de quinze ans, mener cette œuvre à bonne fin. Il y a là un grave sujet de réflexion. Le travail collectif est inorganisé en France. Ni les universités, ni les académies, ni les sociétés privées, ni les maisons de librairie ne suffisent à des entreprises de ce genre, faute de méthode. Giry crut que l'initiative privée était capable d'en venir à bout. Certes, s'il eût vécu il eût achevé son œuvre. Mais au prix de combien de temps et d'efforts! Si on eût mis à la disposition de l'École des hautes études le quart des sommes dont jouit la Société allemande des *Monumenta Germaniae*, combien de gaspillages de temps et de peines auraient été évités! Les jeunes étudiants qui, bénévolement, consentirent à faire des dépouillements pour le compte d'une œuvre collective, n'en retirèrent aucun avantage personnel. Loin de là, ils risquaient de compromettre «leurs examens». A l'étranger, le travail personnel et les exigences des programmes

de la ville de Langres et de ses institutions municipales jusqu'au milieu du xv^e siècle de Claudon (1893), l'Histoire de la ville et de la commune de Douai des origines au xv^e siècle d'Espinias (1895), l'Histoire de la commune de Noyon pendant la première moitié du xv^e siècle de Pagel (1897), etc. Plusieurs d'entre eux méritent, croyons-nous, l'impression. L'Histoire de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'en 1360, de R. Villepelet, qui lui a valu le titre d'élève diplômé, paraîtra bientôt dans une revue locale.

⁽¹⁾ L'enseignement de Giry, abandonné en France, a été heureusement repris et poursuivi, en Belgique, par un de ses élèves les plus distingués (1883-1884), M. Henri Pirenne, professeur à l'Université de Gand. Ce jeune savant ne s'est pas contenté de contribuer personnellement à l'avancement de cette branche de l'histoire par son *Histoire de la constitution de la ville de Dinant* (1888), son *Histoire de Belgique* (I, 1900), son édition du *Polypтиque de l'abbaye de Saint-Trond* (1896), etc., il a formé des disciples remarquables en la personne de MM. Vander Linden et des Marez. Il est regrettable que le manuel si limpide de M. Luchaire, *Les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs* (Paris, 1890), n'ait provoqué aucune recherche dans nos universités.

ne se font pas opposition. Ce sont des routes convergentes vers un même but. La recherche personnelle y est, du reste, imposée. Chez nous, elle serait plutôt découragée. Loin de déplorer le petit nombre des travailleurs en France, étonnons-nous au contraire qu'il s'en trouve quelques-uns. Non, le zèle et le travail personnels ne suffisent pas, et si les pouvoirs publics ne se décident pas à apporter des changements notables dans notre organisation scientifique, aucune œuvre de longue haleine ne sera décidément possible chez nous.

Ceci dit, ajoutons que si ses élèves et amis eurent quelque regret de voir Giry changer la direction de ses travaux, lui-même n'en éprouva aucun. Il s'était livré à «ses Carolingiens» tout entier et, quand il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, ce lui fut un déchirement de se séparer de cette tâche qui le passionnait.

Après la matière de l'enseignement, il convient de dire un mot de la forme et de l'esprit qui l'animaient. Sans doute serions-nous suspects dans notre appréciation, nous ses amis et ses élèves. Mieux vaut laisser la parole à deux étrangers qui ont assisté à ses conférences, l'un vers le commencement, l'autre à la fin de sa carrière. En juin 1882, M. Paul Frédéricq, alors professeur à l'Université de Liège, qui se livrait à une enquête sur les établissements d'enseignement supérieur de l'Europe, visita l'École des hautes études. Voici la partie de son rapport relatif aux conférences de Giry⁽¹⁾ :

M. Giry faisait une conférence sur les origines et le développement des institutions municipales dans les provinces du centre de la France au moyen âge et une autre sur les sources diplomatiques de l'histoire de France du ^{vn}^e au ^{xvi}^e siècle. J'ai éprouvé un vif plaisir à assister à plusieurs de ses leçons. Au cours des institutions municipales, le professeur

⁽¹⁾ Ce rapport, d'abord publié en 1883 dans la *Revue internationale de l'Enseignement*, a été reproduit dans le récent volume de l'auteur, *L'Enseignement supérieur de l'histoire, notes et impressions de voyage (Allemagne, France, Ecosse, Angleterre, Hollande, Belgique)*, Gand et Paris (Alcan), 1899, 1 vol. in-8°, . 88-90.

chargea d'abord un élève⁽¹⁾ d'étudier les chartes d'Étampes en recourant aux textes mêmes et en prenant Augustin Thierry pour guide, et il indiqua à un autre élève⁽²⁾ l'étude de la coutume de Lorris; puis il passa à l'examen des chartes d'Orléans pendant le xii^e siècle. Six élèves formaient l'auditoire. Fréquemment M. Giry lisait des extraits de chartes dans un grand in-folio des *Ordonnances royales* qui était ouvert devant lui, ou signalait des dissertations spéciales qu'il avait eu soin d'apporter à sa leçon et qu'il faisait circuler parmi les élèves, leur indiquant la valeur et les conclusions de ces monographies. De leur côté, les élèves l'interrogeaient de temps en temps pour lui poser une question ou solliciter des éclaircissements. Le sujet du cours était captivant, et la grande compétence du professeur, qui parle avec une conviction nerveuse, ajoute encore au charme de son enseignement.

Du reste, sa conférence sur les sources diplomatiques de l'histoire de France était tout aussi intéressante. M. Giry distribua aux six élèves des fac-similés d'un diplôme du roi Philippe le Bel donné à Courtrai en 1297, par lequel il élevait le comte d'Anjou à la dignité de pair de France. La pièce fut d'abord déchiffrée puis commentée à fond. Le professeur y rattacha des digressions instructives sur les pairs ecclésiastiques et laïques en France, sur la genèse des diplômes royaux, sur les notaires et les signatures, sur l'emploi du français dans la chancellerie royale à partir de saint Louis, etc. Puis on passa à une lettre patente du même roi donnée à la ville d'Ypres en 1296, et à plusieurs autres documents du même règne qui furent lus par les élèves et discutés soigneusement en commun. Le professeur dirigeait ces exercices de critique avec une cordialité et une sûreté remarquables.

Dans une autre leçon, M. Giry exposa d'abord l'origine des tabellions et des notaires seigneuriaux, impériaux et apostoliques, et il entra dans des détails précis sur les formules des actes privés, surtout des actes de donation à des couvents et à des églises, ainsi que des actes d'amortissement qui apparaissent au xiii^e siècle. Ensuite il appela l'attention des élèves sur deux actes des archives de Loir-et-Cher, découverts par lui et qu'il croit faux. Il les dicta *in extenso*, priant les élèves de les étudier avec soin pendant les vacances et de les commenter par écrit afin d'essayer de déterminer dans quel intérêt ces actes ont été forgés et à quelle époque ils l'ont été. A la rentrée d'octobre on examinerait en commun les conclusions auxquelles chacun serait arrivé en particulier, et de ce

⁽¹⁾ [M. Platon, je crois.]

⁽²⁾ [Évidemment M. Prou.]

travail collectif sortirait une dissertation⁽¹⁾ à insérer éventuellement dans la *Bibliothèque de l'École pratique des hautes études*. J'ai été heureux d'assister à cette intéressante séance où j'ai pu prendre sur le vif cet enseignement second de l'École pratique qui pousse les disciples au travail personnel et leur associe le maître comme guide et comme collaborateur.

En 1895, un de ses auditeurs, M. Eugène Lameere, s'exprimait ainsi :

... La conférence a étudié l'histoire de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. On ne sait quels termes employer pour définir la beauté des leçons données par M. Giry. L'éminent érudit, encore plus qu'à l'École des chartes, émerveille l'auditoire par la profondeur de ses explications et par l'intérêt qu'il sait donner aux détails menus de l'histoire de la célèbre abbaye. Les récits des hagiographes, les diplômes délivrés par les souverains français à l'abbaye sont impitoyablement dissequés par le critique qui montre en cette occurrence une véritable ampleur de jugement. Le récit de M. Giry était si captivant que les élèves étaient suspendus à ses lèvres et oubliaient de prendre des notes, tant était grande l'admiration qu'on éprouvait pour le professeur. Jamais nous n'avons assisté à des leçons aussi belles que celles-là, et cet humble avis était partagé par des professeurs étrangers qui éprouvaient, à entendre M. Giry, une joie intense.

La critique incomparable de l'histoire de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés paraîtra vraisemblablement dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* pour le plus grand plaisir de ceux qui ont entendu les leçons du professeur⁽²⁾.

Les institutions du moyen âge, la diplomatique, l'histoire carolingienne, n'épuisèrent pas l'activité de Giry. Nous avons dit que toute sa vie il ne cessa de s'intéresser de très près à l'archéologie médiévale. Sous l'inspiration évidente de Quicherat, il se livra à une étude toute particulière de la technique industrielle au moyen âge. Il en fit même, en 1883-1885, l'objet d'un cours à l'École.

⁽¹⁾ [Je ne crois pas qu'il en soit sorti un mémoire imprimé.]

⁽²⁾ Eug. Lameere, *Les Études historiques à Paris* (dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, I, 1895-1896, p. 757). On trouvera encore quelques mots sur les leçons de Giry dans Rafael Altamira, *La Enseñanza de la Historia*, 2^e éd., Madrid, Suárez, 1895, 1 vol. in-12, p. 80.

Il y étudia avec M. Émile Molinier un recueil de recettes d'un manuscrit du chapitre de Lucques qu'il avait collationné, le recueil *Mappae clavicula* ms. de Thomas Phillipps, un manuscrit de Schlestadt qu'il voulait publier, enfin la *Diversarum artium schedula* de Théophile dont on espéra longtemps qu'il donnerait une nouvelle édition⁽¹⁾. Ses recherches en ce sens s'étendaient sans cesse. Avec son ami, M. Aimé Girard, professeur de chimie au Conservatoire des Arts et Métiers, il étudiait la transmission de la technique industrielle de l'antiquité aux temps modernes. Il employait ses rares loisirs à visiter fabriques et usines des environs de Paris. On sait, en effet, que certaines recettes et tours de main se sont transmis parfois, avec une fidélité étonnante, de l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours. Les procédés de fabrication n'ont vraiment changé que depuis un demi-siècle à peine. Un recueil des traités de technologie au moyen âge devait sortir de ces études⁽²⁾. Les travaux de M. Berthelot dans cette même direction⁽³⁾ et la mort de M. Girard arrêtèrent des recherches où il avait employé beaucoup de temps, sans résultat malheureusement⁽⁴⁾. Il serait à désirer cependant qu'un homme

⁽¹⁾ En 1894, dans son *Traité de diplomatique*, p. 497, note 4, Giry annonçait cet ouvrage comme devant être « prochainement publié ».

⁽²⁾ Déjà en 1878 (cf. note 4), il parlait de l'« époque peu éloignée » où il publierait une édition avec traduction de ces différents textes.

⁽³⁾ Une vue générale du sujet est présentée dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} septembre 1892, p. 39-55, sous le titre : *La transmission des industries chimiques de l'antiquité au moyen âge*. On sait que le tome I, consacré par ce savant à la *Chimie au moyen âge* (Paris, Leroux, 1894, 3 vol. in-4°), a pour objet la *Transmission de la science antique au moyen âge*. Cf. la *Collection des anciens alchimistes grecs* publiée par M. Ruelle (Paris, Steinthal, 1888, 4 vol. in-4°) et l'*Introduction à l'étude de la chimie des anciens et du moyen âge d'après les manuscrits* (Paris, Steinthal, 1890, gr. in-8°).

⁽⁴⁾ Giry et Girard avaient découvert, au cours de leurs recherches, qu'il n'y avait jamais eu de papier de coton au moyen âge. Au lieu de publier cette petite découverte ils se laissèrent prévenir par MM. Briquet, de Genève, et Wiesner, de Vienne. Le seul mémoire que Giry ait publié sur ce domaine concerne un traité du moyen âge intitulé *De coloribus et artibus Romanorum*. Il parut en 1878 dans les *Mélanges* dédiés par l'École des hautes études à son fondateur Victor Duruy (p. 209-227).

compétent s'efforçât de tirer parti des matériaux qu'il avait amassés.

Il n'eut pas pour la vulgarisation le dédain inconséquent que professèrent longtemps les érudits. A une époque où le public français avait encore quelque curiosité intellectuelle et où la presse n'était point tombée tout à fait dans l'abjection, il signala pendant plusieurs années les principaux ouvrages d'érudition parus dans le domaine historique, en s'attachant comme de juste aux institutions qu'il connaissait particulièrement bien. Je n'hésite point à rappeler sa participation à la *Grande Encyclopédie*, car les travaux des érudits sont voués à la stérilité si rien n'en filtre vers un public étendu. Grâce à sa direction et à sa collaboration personnelle, la partie historique de ce grand répertoire a conservé une tenue sérieuse en général⁽¹⁾. Citons encore deux chapitres de l'*Histoire générale de Lavisse et Rambaud*, le premier sur l'*Émancipation des villes*, les *Communes*, la *Bourgeoisie*; le second sur le *Commerce et l'Industrie au moyen âge*⁽²⁾, rédigés avec la collaboration d'André Réville⁽³⁾. Enfin, est-il besoin de rappeler qu'en ces derniers temps il eut l'occasion de montrer que les principes de la critique des textes ne connaissent point de bornes chronologiques et qu'ils sont aussi bien valables pour la période contemporaine que pour le moyen âge⁽⁴⁾?

Si nous tentons de rappeler les traits caractéristiques de la

⁽¹⁾ On trouvera le détail des articles publiés par Giry dans la *République française*, de 1873 à 1880, dans la *Grande Encyclopédie*, la *Revue des traditions populaires*, etc., dans une bibliographie soignée de ses travaux dressée par M. Henri Maître pour la *Correspondance historique et archéologique*, 1899, p. 364-378, et 1900, p. 35-46 (et tirage à part plus complet, 1901).

⁽²⁾ Lavisse et Rambaud, *Histoire générale du IV^e siècle jusqu'à nos jours*, t. II, chap. viii (p. 411-479) et ix (p. 480-437).

⁽³⁾ Réville, un de ses élèves préférés, aurait sans doute poursuivi ses recherches sur la société du moyen âge en les élargissant et en les prolongeant jusqu'à l'époque moderne. Il réunissait avec ardeur des matériaux pour une *Histoire du travail* qui se serait étendue de la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution. Une mort foudroyante qui le surprit à vingt-huit ans (le 22 juillet 1894) anéantit une belle espérance. Voir les notices émues que lui ont consacrées son ancien maître et son ami Petit-Dutaillis dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1894, p. 434-417, et 1895, p. 144-149.

⁽⁴⁾ L'article de critique qu'il inséra dans le *Siècle* du 31 août 1898 trouva,

physionomie intellectuelle et morale de Giry, les mots de « jugement », de « pondération », de « fermeté », se présentent aussitôt à l'esprit. Il ne cherchait pas à briller, il eut eu horreur d'imposer ses opinions scientifiques ou autres. Il n'était pas infailible, mais dans tout ce qu'il entreprenait il avait le ferme propos d'arriver à la vérité. Sa probité intellectuelle était des plus rares. Aussi inspira-t-il à tous ceux qui l'approchèrent une confiance absolue.

Son abord pouvait paraître assez réservé. Il n'était pas dans sa nature de faire étalage d'amabilité. Les jeunes gens n'en étaient que plus charmés quand, après une courte fréquentation, ils constataient sous cette froideur apparente la bienveillance la plus sûre et la plus constante, et leur respect pour leur maître se changeait rapidement en une véritable affection. Si bien, comme on l'a dit en termes excellents⁽¹⁾, que « chaque année nouvelle qui voyait croître le nombre de ceux qu'il avait instruits voyait croître en même temps le nombre de ses amis ». Au reste, ceux qui ne l'ont point connu dans l'intimité ne peuvent se faire de lui qu'une idée imparfaite⁽²⁾. C'est dans ses entretiens à domicile, le dimanche matin, qu'il se révélait. Il y déployait la plus franche cordialité; sa conversation, toujours instructive, abondante en anecdotes, parfois malicieuse, jamais malveillante, se maintenait au ton d'un enjouement presque constant. C'est vers ces heures de détente réconfortante que se reporteront nos souvenirs. Nous aimerons à nous rappeler son étonnement amusé quand il apprenait quelque manifestation de la sottise humaine, son rire clair, franc et toujours jeune.

on le sait, le jour même où il parut une confirmation saisissante. Son procès-verbal d'expertise dans l'affaire de M. Fr. Dufresne et de l'État, dressé en collaboration avec Pfister et Charavay, a été l'objet d'une publication défectueuse, imprimée par l'avoué de l'État à l'insu des experts. Voir la bibliographie de H. Maistre, n° 121.

⁽¹⁾ Qu'il nous soit permis à ce propos de remercier M. Ch. Kohler d'avoir su exprimer avec tant de vérité et d'émotion les sentiments de ses anciens élèves.

⁽²⁾ M. Fernand Bourron a publié dans la *Correspondance historique et archéologique* (1899, p. 322-325) une notice où il apprécie tout particulièrement l'homme privé.

Cette maîtrise de soi-même, qu'elle fût naturelle ou acquise, n'en eut pas moins sur sa santé une influence destructive; une sensibilité extrême soigneusement refoulée et comprimée exerça ses ravages à l'intérieur. Dans les deux dernières années de sa vie, seuls quelques intimes purent soupçonner derrière le calme parfait de ses manières le bouleversement qu'opérait en lui une crise où il voyait sombrer tout ce qui fut l'idéal de la génération à laquelle il appartenait. Quand il revint de Rennes, sa constitution si robuste était minée par de longs mois de soucis et de chagrins. Une maladie infectieuse, dont sa magnifique santé eût autrement triomphé, le terrassa. Il lutta plusieurs semaines avec courage, mais sans illusion. Ce mot «courage» est le dernier qu'il prononça quelques instants encore avant sa fin. Il était la conclusion naturelle de sa vie.

Giry laissera à tous ceux qui l'ont approché le souvenir d'une ferme intelligence, d'un cœur chaud, d'un caractère vraiment viril.

FERDINAND LOT.

[Extrait de l'*Annuaire 1901 de l'École pratique des Hautes Études, Section des sciences historiques et philologiques.*]



